

LA RAGE EN FRANCE ET EN EUROPE EN 1985

J. BLANCOU*

RESUME : La situation de la rage en France et en Europe en 1985 est représentée à l'aide de cartes, de tableaux et de graphiques.

Quelques acquisitions scientifiques ou techniques faites au cours de l'année en relation avec l'épidémiologie ou la prophylaxie de cette maladie sont ensuite développées.

SUMMARY : The epidemiological situation of rabies in France and in Europe during 1985 is presented from tables, maps and graphs.

Some new scientific and technic informations, in the field of epidemiology or control of rabies, are documented.

*
* *

Comme les années précédentes, cet article a pour objet de faire le point sur la situation épidémiologique de la rage dans l'espace et dans le temps, en France et en Europe, au cours de l'année écoulée. Il rapportera ensuite brièvement quelques points d'actualité concernant l'étude de cette maladie et de sa prophylaxie, que ce soit dans le domaine scientifique ou technique.

I. EPIDEMIOLOGIE DE LA RAGE EN FRANCE

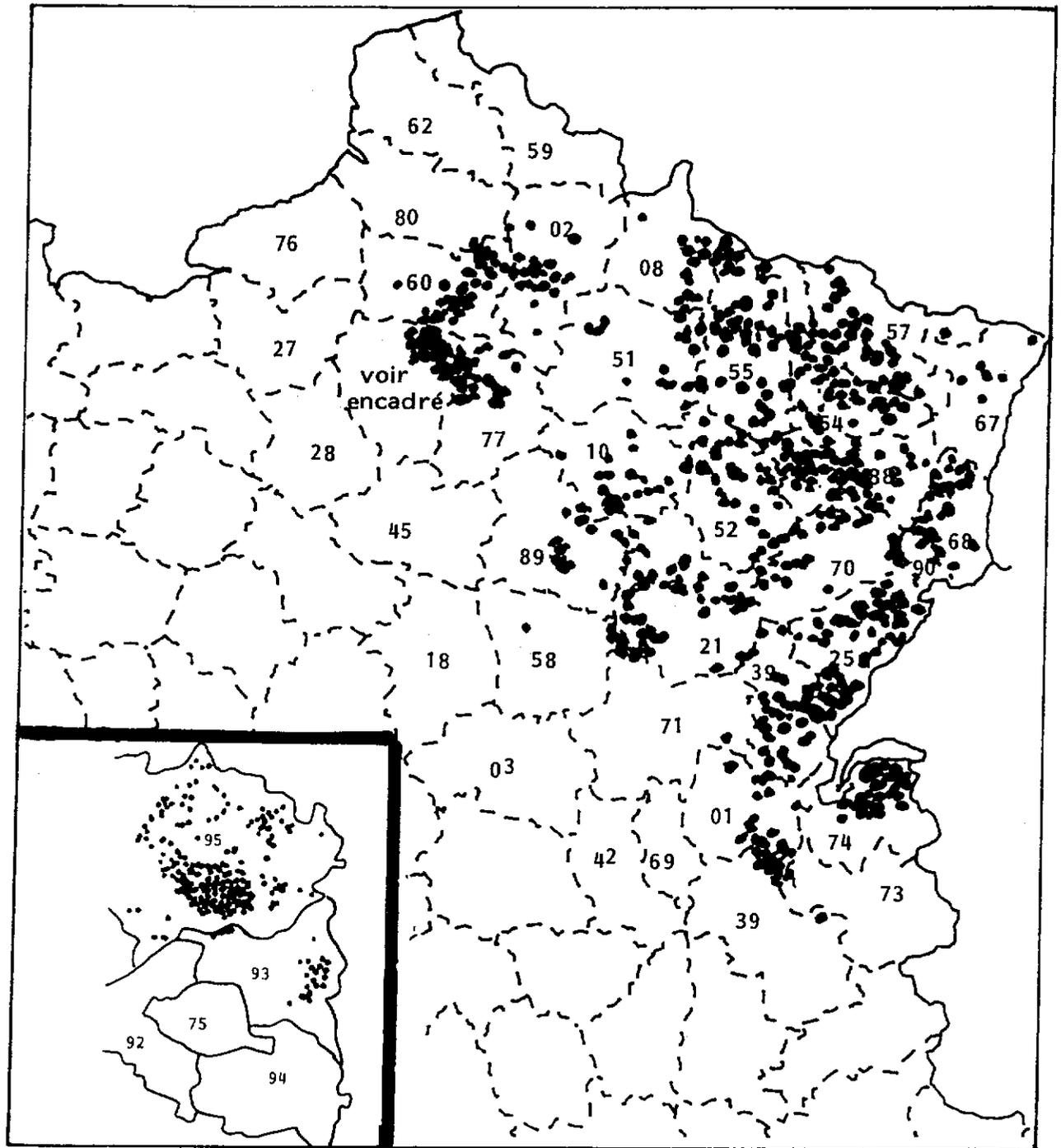
- . La situation épidémiologique de la rage est toujours établie régulièrement par le Centre National d'Etudes sur la Rage et la Pathologie des Animaux Sauvages de Nancy-Malzéville qui rassemble les résultats des diagnostics effectués dans les cinq laboratoires agréés (Nancy, Lyon, Maisons-Alfort, Paris et Strasbourg).

Publiées mensuellement (Bulletin Epidémiologique Mensuel de la rage animale en France), ces données sont récapitulées trimestriellement au niveau européen (Rabies Bulletin Europe, de Tübingen) et annuellement en ce qui concerne les résultats de Nancy-Malzéville (Revue de Médecine Vétérinaire)

- . Les données concernant l'année 1985 ont été rétablies dans le contexte des années précédentes pour permettre de mieux apprécier leur évolution.

* Ministère de l'Agriculture, Direction de la Qualité, Services Vétérinaires, Centre National d'Etudes sur la Rage et la Pathologie des Animaux Sauvages, B.P. 9 - 54220 Malzéville.

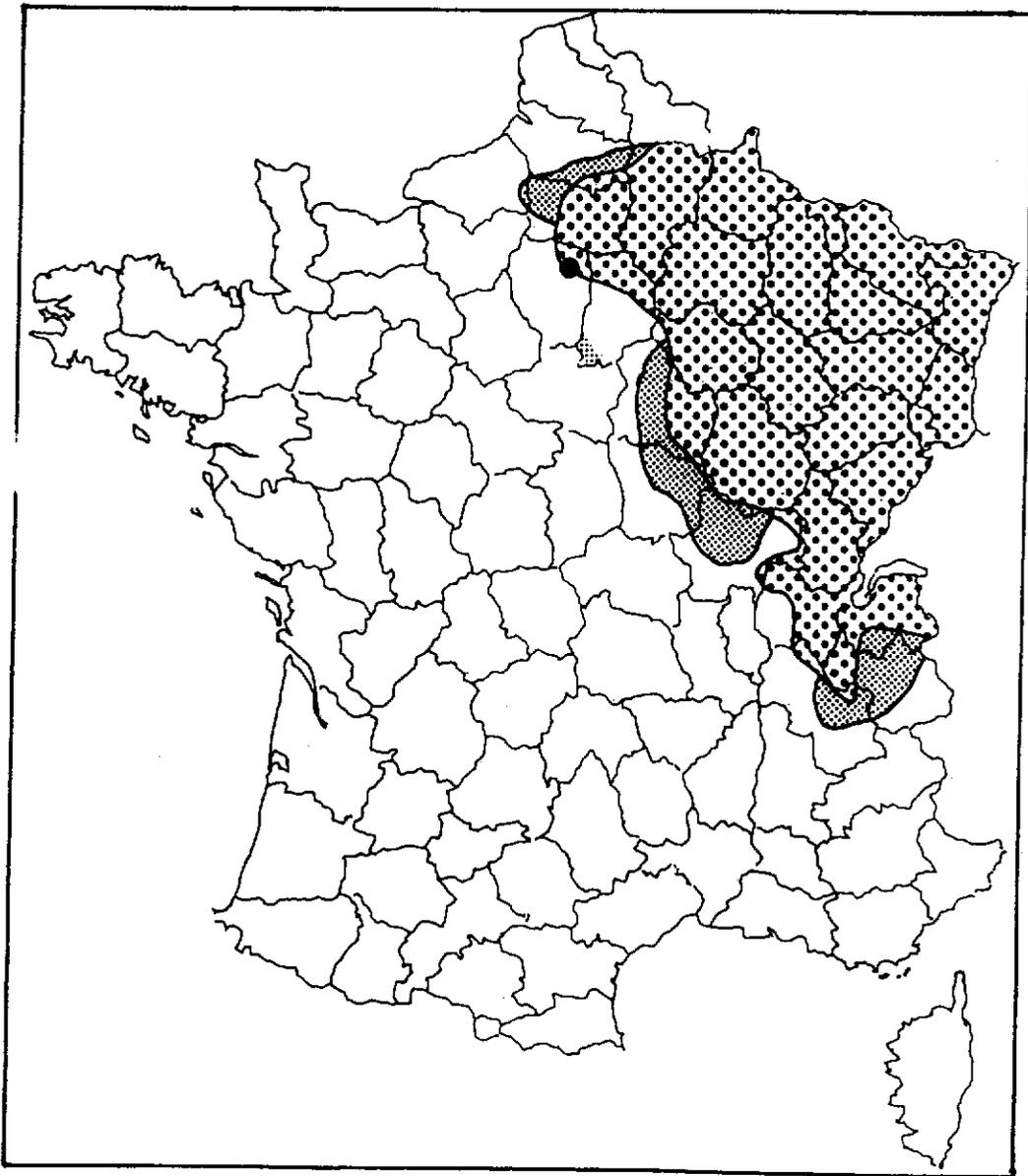
Figure 1 : Distribution géographique des cas de rage animale en France (●) en 1985. Chaque point représente une commune, où un cas de rage a été identifié au cours d'un mois.



- | | | | | |
|--------------|------------------|----------------|-----------------|-------------------|
| 01 Ain | 38 Isère | 58 Nièvre | 73 Savoie | 90 T. de Belfort |
| 01 Aisne | 39 Jura | 59 Nord | 74 Savoie H. | 91 Essonne |
| 03 Allier | 45 Loiret | 60 Oise | 75 Paris | 92 Hauts de Seine |
| 08 Ardennes | 51 Marne | 67 Rhin B. | 76 Seine Marit. | 93 Seine St Denis |
| 10 Aube | 52 Marne H. | 68 Rhin H. | 77 Seine et M. | 94 Val de Marne |
| 21 Côte d'Or | 54 M. et Moselle | 69 Rhône | 80 Somme | 95 Val d'Oise |
| 25 Doubs | 55 Meuse | 70 Saone H. | 88 Vosges | |
| 27 Eure | 57 Moselle | 71 Saone et L. | 89 Yonne | |

Figure 2 : Extension de la rage au 31 décembre 1985 comparée à l'extension maximale observée depuis 1968.

-  Extension maximale de la rage depuis 1968
-  Front de la rage en 1985

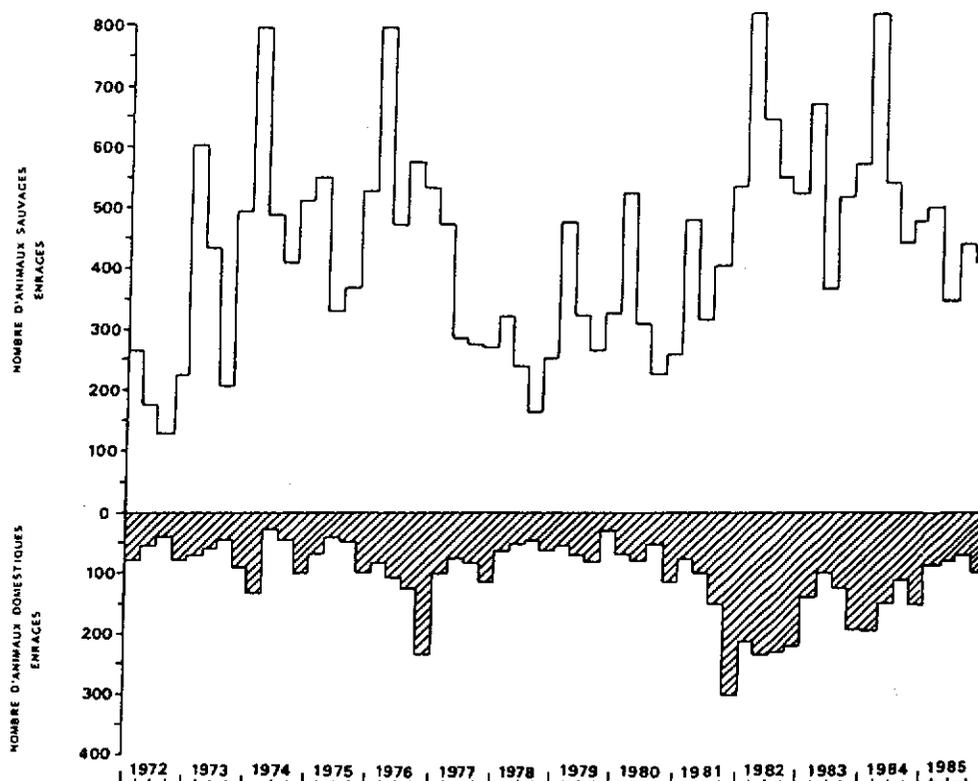


Dans l'espace : la figure 1 indique la position des cas de rage diagnostiqués durant l'année 1985 et la figure 2, la position du front au 31 décembre 1985 comparée à son avance maximale "historique" depuis l'arrivée de la rage vulpine en 1968 ; le tableau I indique le nombre des cas de rage annuels depuis 1973, et la figure 3, les fluctuations saisonnières dans le temps, depuis 1972, pour chaque trimestre.

A l'examen de ces documents, on constate que :

- dans l'espace : le front de la rage reste relativement stable dans son ensemble, comme il l'est depuis 1977 (figure 2). Toutefois, l'avance amorcée en région parisienne en 1984 s'est fortement accentuée au cours de l'année 1985. Cette progression tend à contourner Paris par le Nord et le Sud.

Figure 3 : Fluctuations trimestrielles de la rage animale en France depuis 1972.



- dans le temps : l'évolution de l'enzootie qui avait marqué une recrudescence cyclique durant l'hiver 1981-1982 (six ans après le pic de l'hiver 1976-1977) s'était réduite d'intensité en 1983 puis 1984. Cette réduction s'est confirmée en 1985. Le nombre d'animaux atteints varie selon les départements, les plus touchés en 1985 étant, toutes espèces réunies, ceux du Val-d'Oise et des Vosges (plus de 200 cas chacun). Cette hiérarchie doit, comme les autres années, être interprétée avec prudence, sachant que le nombre de cadavres de renards adressés pour diagnostic peut dépendre plus des instructions reçues dans chaque département que de l'incidence réelle de la maladie.

Tableau I : Incidence annuelle de la rage parmi les principales espèces animales de 1973 à 1985 en France.

| Espèces animales | ANNÉES | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
| Renards | 1.754 | 2.151 | 1.719 | 2.279 | 1.246 | 931 | 1.351 | 1.260 | 1.677 | 2.396 | 2.014 | 2.172 | 1.601 |
| Chevreuils | 15 | 5 | 2 | 6 | 9 | 11 | 18 | 13 | 5 | 20 | 23 | 19 | 13 |
| Autres espèces sauvages | 76 | 97 | 54 | 87 | 47 | 30 | 43 | 39 | 50 | 108 | 85 | 82 | 62 |
| Bovins | 122 | 94 | 91 | 273 | 175 | 102 | 131 | 111 | 323 | 347 | 153 | 141 | 90 |
| Ovins et caprins | 45 | 53 | 36 | 75 | 47 | 34 | 59 | 70 | 129 | 289 | 176 | 195 | 99 |
| Chiens | 45 | 62 | 38 | 62 | 40 | 40 | 49 | 47 | 45 | 70 | 55 | 89 | 37 |
| Chats | 22 | 78 | 74 | 111 | 89 | 46 | 39 | 53 | 90 | 128 | 127 | 118 | 87 |
| Equins | 8 | 9 | 14 | 22 | 14 | 6 | 15 | 25 | 19 | 37 | 22 | 42 | 22 |
| Autres espèces domestiques | 2 | 3 | 1 | 3 | - | - | - | - | 2 | 3 | 2 | 2 | 2 |
| TOTAL | 2.089 | 2.552 | 2.029 | 2.918 | 1.667 | 1.200 | 1.705 | 1.618 | 2.340 | 3.398 | 2.657 | 2.860 | 2.013 |

C'est plutôt après étude du nombre de cas reconnus chez les espèces domestiques "sentinelles" (bovins et chiens) mais de préférence petits ruminants et chats (plus rarement vaccinés), que l'on doit établir une telle hiérarchie. La liste des cinq départements les plus contaminés deviendrait alors, dans l'ordre décroissant : Meuse, Vosges, Meurthe-et-Moselle, Côte-d'Or et Ardennes.

II. EPIDEMIOLOGIE DE LA RAGE EN EUROPE

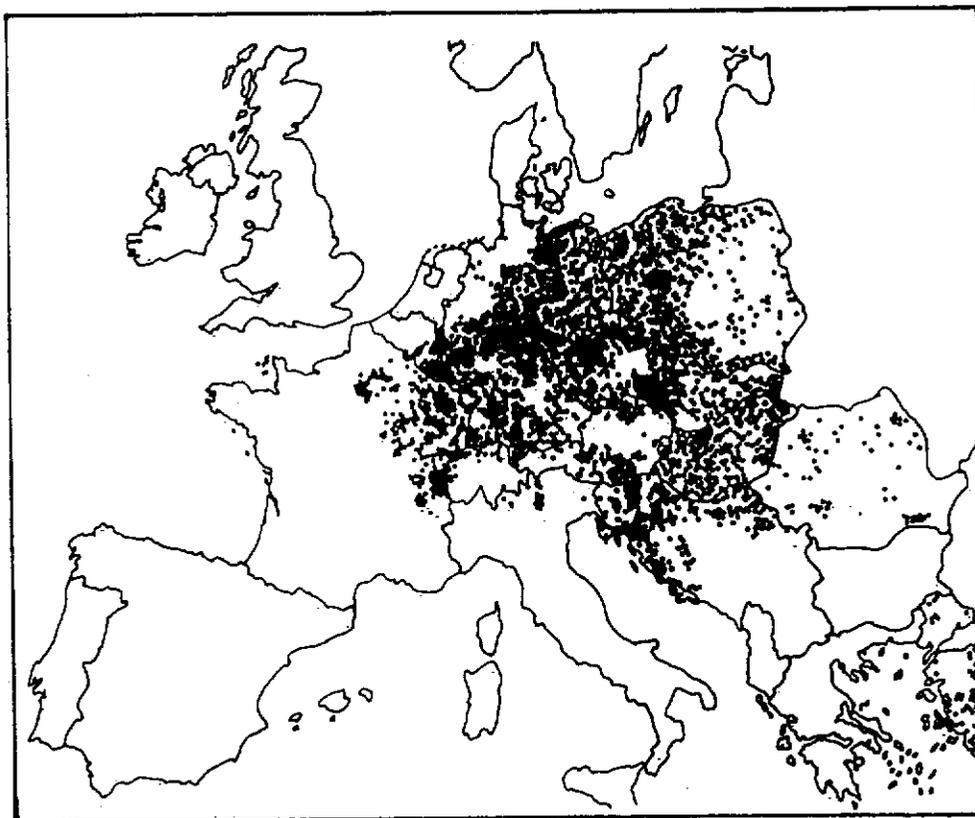
- . L'incidence annuelle de la rage dans les différents pays d'Europe en 1985 est indiquée ci-dessous :

| | | | |
|-----------------|---------|------------------|---------|
| Autriche | : 1.744 | Irlande | : 0 |
| Belgique | : 446 | Italie | : 122 |
| Bulgarie | : 0 | Luxembourg | : 67 |
| Tchécoslovaquie | : 1.650 | Pays-Bas | : 16 |
| R.D.A. | : 1.405 | Norvège | : 0 |
| Danemark | : 10 | Pologne | : 1.073 |
| R.F.A. | : 6.862 | Portugal | : 0 |
| Finlande | : 1 | Roumanie | : 74 |
| France | : 2.013 | Espagne | : 0 |
| Royaume Uni | : 0 | Suède | : 0 |
| Grèce | : 1 | Suisse + Liecht. | : 412 |
| Hongrie | : 1.031 | Turquie | : 1.284 |
| Islande | : 0 | Yougoslavie | : 833 |

- . L'évolution dans l'espace est représentée par la carte de la figure 4, où ont été cumulés les cas rapportés par Tübingen au cours des quatre trimestres de l'année 1985.

Au cours de l'année 1985, comparée à 1984, on remarquera que ce front a peu progressé vers l'ouest (France), le sud (Italie), le nord (Belgique, Pays-Bas), contrastant nettement avec l'avance régulière qui était observée il y a dix ans. Les résultats des efforts de la Suisse pour libérer son territoire par vaccination orale des renards sont nettement visibles sur la carte : contourné par l'Italie, au sud et la France à l'ouest, ce pays crée une zone libre de rage. Il est aidé, en cela, par la faible densité de la population vulpine dans les zones montagneuses.

Figure 4 : Extension de la rage en Europe en 1985.



Avec un total de 19.044 cas de rage animale en 1985 (contre 23.618 l'année précédente), la situation générale semble s'améliorer mais deux records d'incidence sont toujours détenus par la R.F.A. (6.862 cas) et la France (2.013 cas).

Le fait marquant de l'année est certainement la découverte, au Danemark, d'un foyer de rage des chauves-souris (voir infra) et la contamination (en Finlande ?) d'un zoologiste suisse mort de rage le 29 octobre à Helsinki (Bull. Ep. Mensuel de la Rage en France, 1985, 16 3 : 1-2). Cet homme avait été mordu à plusieurs reprises, au cours des années précédentes, par des chauves-souris de plusieurs pays. Un autre cas de rage humaine, après morsure par chauve-souris aurait été observé cette même année en U.R.S.S. (Rabies Bull. Europe, 1985, 4/85, p. 11).

III. QUELQUES POINTS D'ACTUALITE EN RAPPORT AVEC L'EPIDEMIOLOGIE DE LA RAGE EN 1985

Nous rapportons ici quelques uns des faits scientifiques ou techniques marquants ayant un rapport direct ou indirect avec l'épidémiologie de la rage en 1985.

1. Virologie

Sur le plan épidémiologique, le fait le plus marquant est certainement la découverte, au Danemark, de l'existence d'un foyer de rage des chauves-souris.

Car il s'agit sans doute d'une découverte plutôt que de l'apparition d'un foyer. C'est fortuitement en effet que ces cas de rage ont été recherchés et identifiés : la morsure d'une personne par une chauve-souris a incité à la collecte de ces animaux, morts ou malades : 10 sur 30 d'entre eux étaient enragés (Rabies Bull. Europe, 1985, 4/85). Parmi les différentes espèces identifiées et analysées, seule la grande sérotine (Eptesicus serotinus) semble concernée à ce jour.

L'étude de souches isolées de chauve-souris, par la technique des anticorps monoclonaux, indique qu'il s'agit de virus différents de ceux du renard, et proches des "virus apparentés rage" (sérotypage 4, Duvenhage). Un programme international de recherches sur ces virus a été proposé par l'Organisation Mondiale de la Santé en 1986.

2. Immunologie

- . La meilleure immunité antirabique conférée au chien par une seule injection de vaccin additionné d'adjuvant (comparée à deux injections de vaccin sans adjuvant) a été confirmée chez le chien (Ann. Rech. Vét., 1985, 16 (4) : 345-349).
- . L'exceptionnelle efficacité protectrice d'un vaccin recombinant "vaccin-rage" obtenu par génie génétique a été démontrée chez le renard ayant reçu ce virus par voie orale (Nature, sous presse).

3. Prophylaxie

Du 3 au 4 janvier 1985 les représentants des Services vétérinaires de 16 pays européens se sont rassemblés à Strasbourg pour une concertation sur la prophylaxie de la rage en Europe (Rev. Sc. Tech. Off. Int. Epiz., 1985, 4 (3)).

La comparaison des situations épidémiologiques et des stratégies de lutte respectives de ces pays a conforté ces responsables dans l'opinion qu'il était nécessaire de maintenir une prophylaxie sanitaire régulière de la rage vulpine par contrôle des populations de renards.

Toutefois la proposition d'expériences de prophylaxie médicale a été favorablement étudiée par plusieurs pays, qui ont envisagé de les poursuivre ou entreprendre en 1986 (Autriche, Belgique, France, Italie, Luxembourg, R.F.A. et Suisse).

*
* *

Nous ne saurions clore ce paragraphe sans rappeler que 1985 était l'année du centenaire du traitement de la rage par L. Pasteur. De multiples réunions scientifiques, conférences ou publications ont célébré ce centenaire en France et à l'étranger. Une revue sur l'ensemble des acquisitions faites depuis un siècle dans le domaine de la rage a été présentée par les Informations Techniques des Services vétérinaires, dans un numéro spécial de 672 pages.

*
* *